

**Procès-Verbal de la délibération à l'issue des journées du
Congrès des Doctorants de l'Ecole Doctorale**

18 -19 avril 2012

A l'occasion du Congrès des Doctorants de l'Ecole Doctorale "Sciences de l'Environnement", les 18 et 19 avril 2012, l'Ecole Doctorale a décidé d'attribuer 11 prix (5 de 500 et 6 de 250 euros), selon les critères suivants :

- 5 pour les étudiants ayant réalisé le meilleur exposé oral
- 6 pour les meilleurs posters

Ces prix sont pris en charge par l'Ecole Doctorale Sciences de l'Environnement.

Le 19 avril 2012, à 17h30, se sont réunis les membres du jury pour la délibération. A 17h45, à l'issue de la délibération, le Président du jury, Pierre Rochette, Directeur de l'Ecole Doctorale, a communiqué le résultat du concours.

1) – Les prix des meilleurs exposés oraux ont été attribués à :

Yoan EYNAUD (MIO) - AMU
Aurore LAMBERT (Anthropologie Biologique) - AMU
Séverine MARTINI (MIO) – AMU
Jade PETERSEN (CEREGE) AMU
Camille REGULA (LM2P2) AMU

2) –Les prix des meilleurs posters ont été attribués à :

Abir BOULEDJOUIDJA (LM2P2) - AMU
Sophie DARFEUIL (CEREGE) – AMU
Claire HEMMER (HYAX) – AMU
Marie LA RIVIERE (IMBE) AMU
Emmanuelle NOTTOLI (CEREGE) – AMU
Romain ROY (HYAX) AMU

Aix-en-Provence, le 20 avril 2012



13545 Aix en Provence Cedex 4
Tel : 04 42 97 15 04
Fax : 04 42 97 15 95

P. ROCHETTE